

Programme de formation

« Manager avec la Valeur » (M-V)

Cette formation est adaptée aux enjeux de l'entreprise d'aujourd'hui : Faire mieux et plus avec moins - être rentable – fidéliser – innover - être attractif.

Le Management avec la valeur apporte des éléments stratégiques d'orientation, de jugement, et des moyens pour optimiser le choix et la réalisation des objectifs.

- Cette formation permet aux professionnels de rechercher sur le terrain un meilleur équilibre entre les ambitions de l'entreprise et les solutions à proposer.
- Elle offre une reconnaissance des compétences de praticiens en Management de la Valeur dans un cursus de certification européen (V4E) ou américain (SAVE).

✓ **Compétences et aptitudes visées :**

- Analyser un besoin
- Analyser une solution existante d'un point de vue « Valeur »
- Elaborer des solutions créatives
- Choisir la meilleure solution et la mettre en œuvre
- Piloter un groupe de travail

✓ **Public visé**

- Toute personne souhaitant acquérir et mettre en œuvre les principes VALEUR.

✓ **Prérequis**

- Expérience professionnelle
- Disposer d'une connexion internet stable, d'un ordinateur avec Webcam et micro (Pour le distanciel)

✓ **Durée de la formation**

31,5 heures répartis :

- **En présentiel** sur 4 jours consécutifs ou non étalés sur 3 semaines + appui pédagogique de 3,5h
- **Ou en distanciel** sur 8 sessions de 3,5 h étalées sur 3 semaines + appui pédagogique de 3,5h

Complété par un travail en intersession estimé à 21 h étalé sur 4 semaines sur le temps personnel.

✓ **Réalisation de la formation**

En présentiel en intra entreprise, en distanciel ou en mixte distanciel/présentiel

✓ **Nombre de participants**

De 1 à 8 personnes

✓ **Dates de la formation**

Sur offre, dates et délais fixés après réception de la demande.

✓ **Prix de la formation**

Nous consulter.

✓ **Modalités d'accès à la formation**

- Formation Continue, candidature individuelle, plan de développement des compétences, financement personnel.
- Admission par la responsable pédagogique après examen du CV et lettre de motivation.

Le programme de la formation est adaptable aux besoins spécifiques de l'entreprise et à son mode de fonctionnement.

Les conditions de mise en œuvre et les possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap seront étudiées au cas par cas et en fonction des demandes.

✓ Programme

• Introduction

- Présentation des participants, rappel des objectifs de la formation, présentation du programme, recueil des besoins et attentes des participants. Conditions de remise des supports et du certificat. Positionnement des compétences et présentation des critères de validation.

• Analyser un besoin

- Exprimer les fonctions
- Organiser les fonctions
- Caractériser les fonctions, les pondérer et les formaliser

Mise en pratique : Elaboration d'un Cahier des charges fonctionnel – CdCF

• Analyser une solution existante d'un point de vue « Valeur »

- Analyser la solution existante
- Calculer sa « Valeur »

Mise en pratique : Elaboration d'une Analyse Fonctionnelle Technique

• Elaborer des solutions créatives

- Comparer les performances du produit étudié aux performances exigées
- Eliminer les composants « inutiles »
- Chercher des solutions créatives
- Analyser les risques

• Choisir la meilleure solution et la mettre en œuvre

• Piloter un groupe de travail

- Choisir les parties prenantes
- Piloter le groupe

• Mise en pratique

- Elaboration d'un dossier de synthèse d'une étude de terrain ou d'un cas d'école. Présentation orale (20 min de présentation + 30 min de questions) face à un jury de professionnels de la méthode.

• Bilan final

- Synthèse globale
- Synthèse des acquis de la formation
- Questions / Réponses par rapport aux attentes initiales

✓ Modalités pédagogiques

- Participatif et interactif alternant exposé avec des présentations de cas et d'exemples concrets.
- Travaux en groupes et travail en intersession sur temps personnel avec appui pédagogique
- Support diaporama, supports d'exercices
- Remise des supports pédagogiques en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'acquisition des compétences (Article L.6353-1 du Code du Travail)